

Dossier concernant le portrait du
Paysagiste H^e Van Assche, peint
par Navez, offert en vente par
M^m E. de Brondner.

N^o 3535

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

M^m E. de Brondner. - Portrait d'H^e Van Assche par Navez.

Bruxelles. 28. Janvier 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, de la part de M^{ad}^e. de M^{el}ot (rue de Parnasse n° 19) le portrait de son grand'oncle, le peintre paysan J^{os}eph Van Assche, peint par M. Navez son ami.

M^{ad}^e. M^{el}ot, possédant deux portraits de son grand'oncle, a pensé que le Musée serait peut-être disposé de faire l'acquisition du portrait peint par Navez. Le Musée acquerrait ainsi une œuvre ~~très~~ d'un de nos maîtres les plus estimés, et en même temps l'image d'un artiste qui a été un des premiers paysagistes belges.

J'ai déjà entretenu de cet achat M. M. Fétis et Delebecq^{ue} qui m'ont dit qu'en vous envoyant le tableau, j'en ferais en même temps le prix. M^{ad}^e. M^{el}ot, pour expédier, m'a

dit avoir consulté un artiste qui a évalué le tableau
à 2000 fr. ; mais elle s'en rapporte à l'appréciation
de la Commission ; elle vous prie de bien vouloir
lui faire connaître, au cas où la Commission serait
disposée à l'achat, le prix qu'on lui offrirait : elle
le considérerait alors.

Truilly après, je vous prie, Monsieur, l'assurance
de ma haute et toute particulière distinction.

G. de Brandebourg

président de la commission d'appel

chef de la Chancellerie 17.

N° _____

Brux 15 février 1893

M^r Emile de Blandin,
Président à la Cour d'Appel.

17, rue de la Chancellerie.

2595

Nous avons le regret de vous
informer que la résolution de la C^o Dir.
des Musées n'a pas été favorable au
rachat du portrait du Paysagiste
H^o Van Schoeck, peint par Thayer, et
que nous avez eu l'obligeance de
Lettre à son oncle Delapart de
M^{me} Veuve Melot.

Nous tenons, en conséquence, à
votre disposition, le tableau en question
au Palais des Beaux-Arts, au n^o 109,
où nous vous prions de vouloir
bien le faire reprendre contre la remise
d'un récépissé.

Veuill. M^r le Pr^s, agr. l'inf. de
la C^o Dir.

Le Secrétaire

Stk

2000fr

Bruxelles, le 15 février 1893.

N^o 3535

Monsieur le Président,

Nous avons le regret de vous informer que la résolution de la Commission directrice des Musées, n'a pas été favorable à l'achat du portrait du paysagiste H^{er} Jan Assche, peint par Navez, et que vous avez eu l'obligeance de soumettre à son examen de la part de M^{me} Veuve Melot.

Nous tenons, en conséquence, à votre disposition, le tableau en question, au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée N^o 9, où nous vous prions de vouloir bien le faire reprendre contre la remise d'un récépissé.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de notre considération distinguée. P^{er} la Commission directrice:
Le Secrétaire,

A. Monsieur Emile de Brandes,
Président à la Cour d'Appel,
Bruxelles.

J. Schryver

EMILE DE BRANDNER

PRÉSIDENT A LA COUR D'APPEL

17, Rue de la Chancellerie

Reçu de Mons: N. Sténon, Secrétaire
de la Commission directrice du musée royal
de peinture, le portrait du paysagiste H.
Van Assche, peint par Morey, et appar.
tenant à Madame V. Metos.

Bruxelles 1. mars 1843.

11

Pour mad: Metos

G. de Brabant
p

3535
MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°